

Ordures Les orientations d'Amétyst passées au crible



■ Pour le collectif Cac zéro, « l'usine de traitement des ordures ménagères de la Métropole se détourne de plus en plus de son objectif initial ». Photo R. D. H.

■ Montpellier | P. 3

Ametyst, une transition amère pour 2015

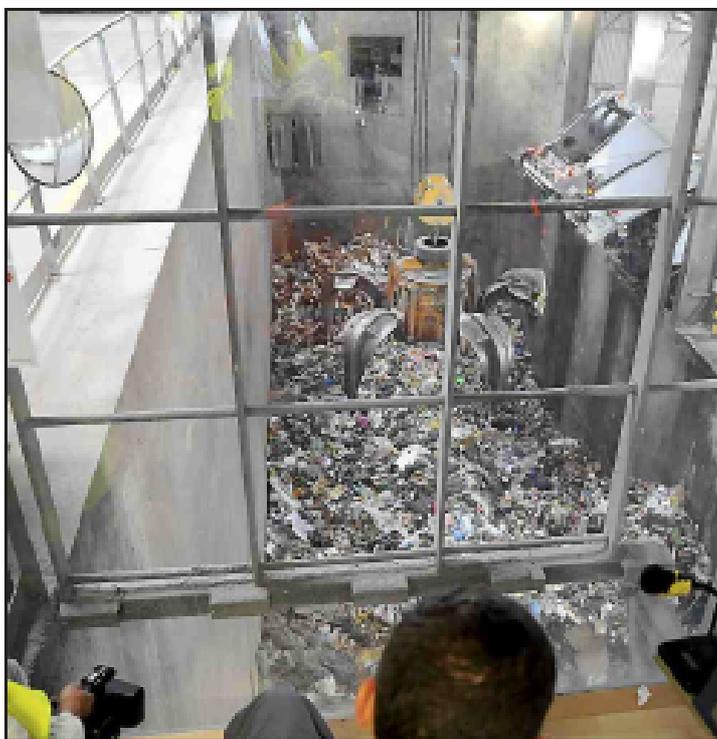
Environnement | Année blanche pour l'usine de traitement des ordures ménagères. Les opposants dénoncent l'exploitation et les orientations.

Où va Ametyst, l'usine de traitement des ordures ménagères de la Métropole de Montpellier? Au regard du bilan d'exploitation 2014, présenté ce mardi matin, lors de la commission de suivi du site, des évolutions envisagées par les élus et la direction de l'installation, et des nouvelles dispositions législatives, les chemins divergent furieusement. Regroupés dans le collectif Cac zéro, les onze associations scrutant de très près le fonctionnement de l'équipement l'accusent: «*Droit dans le mur.*» Parmi leur argumentaire, le refus d'un débat public avec Philippe Saurat, président de la Métropole, et Cyril Meunier, son vice-président délégué sur le dossier, une demande datant de quatre mois restée lettre morte. Hier, à la presse, Cyril Meunier et la direction d'Ametyst ont fait savoir qu'ils répondraient aux questions sur l'actualité du traitement des ordures ménagères, l'avenir de leur valorisation et le bilan d'exploitation (lire ci-contre), après la tenue de la commission.

« Cet équipement est en retard d'une guerre »
François Vasquez,
porta-parole du Cac zéro

« Ametyst a été conçue pour de la valorisation matière: de métaux, production de compost, etc., rappelle François Vasquez, porta-parole du collectif. L'usine se détourne de plus en plus de son objectif initial pour de la valorisation énergétique. Avec de la production de méthane pour chauffer le quartier des Grisettes et d'électricité autoconsommée à 90% »

Cet observateur minutieux est sceptique quant au renversement de tendances dans un futur proche. Et ce, malgré l'engagement prévu dans la nouvelle délégation de services public, reconduite au groupe Suez, faisant obligation dès 2016 de produire 36 000 t de compost. « Au regard du bilan d'exploitation de 2014, c'est impossible. Je détiens même que les 17 000 t de biodéchets entrés dans l'usine ont



■ « L'usine se détourne de plus en plus de son objectif initial », affirme le collectif. L.M.M.

été remblayés aux ordures ménagères des bacs gris pour augmenter le pouvoir méthanogène de l'installation. Du compost, valorisation des biodéchets, aucune trace. Et celui issu de cette opération, les agriculteurs n'en veulent pas. » Cette manipulation jusqu'ici tolérée vient d'être interdite par un nouveau décret (en date du 10 mars 2016) relevant du Code de l'environnement. Ce texte renforce même l'obligation faite par l'Europe de la collecte sélective. « Ce ne sont pas les travaux sur la chaîne de production entrepris en 2015 qui vont changer la donne, s'inquiète François Vasquez. Ametyst est étranglée par la réglementation. De toute façon, cette usine est en retard d'une guerre depuis sa construction. »

CHRISTOPHE GAYRAUD
chgayraud@millibre.com

BILAN

Zéro compost

Les principales feuilles du bilan d'exploitation 2014 seront présentées, ce mardi matin, à la commission de suivi du site Ametyst. On y apprend que les ordures ménagères traitées sur place représentent 129 844 t (128 536 t de la Métropole). 121 900 t proviennent des poubelles grises, soit 93,8%. Ce à quoi il faut rajouter 10 877 t de déchets verts. À la sortie, 106 324 t sont soit incinérées (plus de 60 000 t), soit enfouies en décharges (refus lourds, encombrants et stabilisats issus du processus de méthanisation). 913 t d'aciers sont valorisées. On ne trouve aucune trace de production de compost, une absence due à une année de travaux de modification de la chaîne de production. La direction d'Ametyst souligne la progression de la valorisation énergétique, tant sur le plan thermique qu'électrique. Sur ce dernier point, l'usine consomme environ 90 % de la production.

Recyclage : une extension prévue de Démeter déjà saturée ?

Dans un supplément de sept pages de son magazine d'avril, la Métropole de Montpellier assure la promotion de sa politique de traitement des déchets. Une double page est consacrée à l'extension du centre Démeter de Montpellier, actuellement saturé. L'équipement valorisant les papiers, cartons, emballages plastiques et métaux, va profiter d'un agrandissement pour un coût de 14 M€. La nouvelle installation devrait être opérationnelle en 2019. Elle sera en capacité de traiter un volume

de 36 000 t de matières à valoriser, au lieu de 22 000 t actuellement. « Mais nous sommes déjà à 36 000 t, indique François Vasquez, du collectif Cac zéro. En 2014, le bilan d'exploitation indiquait 42 096 t d'ordures provenant des bacs jaunes et orange. » Ces derniers représentent un volume avoisinant les 6 000 t. En les retranchant au total, on obtient 36 000 t. Et l'observateur d'insister: « Aujourd'hui, comment sont traitées les 14 000 t excédentaires ? »